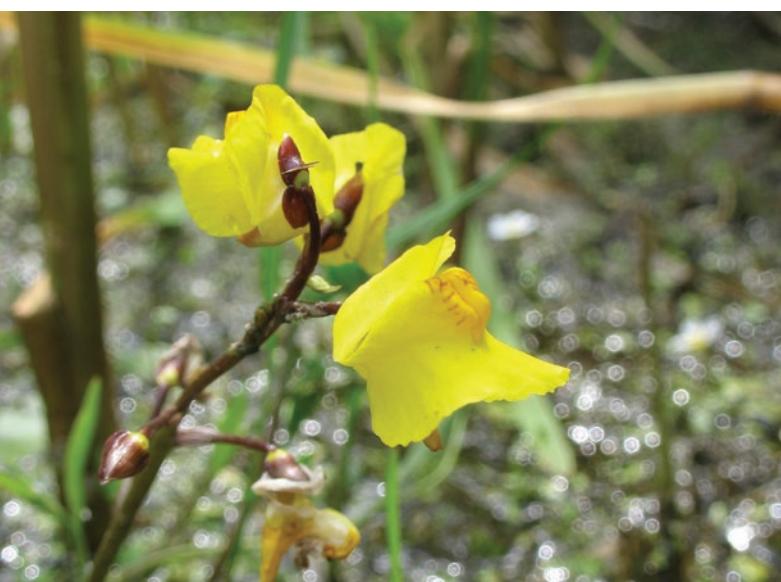


L'essentiel du document de gestion des milieux humides du Val de Saône en Côte-d'Or

Document de gestion synthétique 2016 - 2025



Conservatoire
d'espaces naturels
Bourgogne

Le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne et ses missions

Depuis sa création en 1986, le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne, **association loi 1901** reconnue d'intérêt général, vise à préserver la biodiversité bourguignonne.

Ainsi, le Conservatoire se donne pour missions :

- De protéger les sites naturels, au moyen d'acquisitions foncières et de conventions de gestion, sur lesquels il met en œuvre des études et des travaux de gestion des milieux en partenariat avec les agriculteurs et autres acteurs locaux ;

En décembre 2013, l'État et le Conseil régional ont agréé le Conservatoire au titre de l'article L.414-11 du Code de l'environnement. Ainsi, ils reconnaissent l'intérêt de ses actions et affirment leur soutien à l'association.

- De porter des programmes de préservation des milieux naturels ou d'espèces à fort enjeu sur l'ensemble de la Bourgogne et en collaboration avec de nombreuses structures ;

- D'accompagner les collectivités territoriales dans le déploiement de leur politique « biodiversité » ;

- De faire découvrir les espaces naturels remarquables et de sensibiliser les acteurs et le public à la protection de la nature.

Le Conservatoire agit pour le patrimoine naturel

Le Conservatoire gère plus de 170 sites, soit environ 5 400 ha, répartis sur la Bourgogne. Il s'agit de parcelles acquises par le Conservatoire ou de parcelles appartenant à des privés ou à des collectivités et pour lesquelles la gestion a été confiée au Conservatoire via des conventions de partenariat. Les milieux concernés sont très variés : tourbières, landes, marais, prairies humides, pelouses sèches calcicoles, etc.

L'ensemble de ces sites constitue des milieux jugés d'intérêt écologique au moins à l'échelle régionale, voire nationale ou européenne. Ainsi, la très grande majorité des sites est rattachée au réseau européen Natura 2000 ou bénéficie d'un statut de protection ou d'un classement au titre des espèces ou des milieux naturels.

Enfin, le Conservatoire est gestionnaire de trois des quatre Réserves Naturelles Nationales de Bourgogne et d'une Réserve Naturelle Régionale.



Prairie et mare des prés Champ levet à Tillenay
G. Doucet - CENB

Pour gérer ses sites, le Conservatoire établit des « documents de gestion »

Tous les sites gérés par le Conservatoire sont amenés à être dotés d'un document de gestion, validé par le Conseil Scientifique du Conservatoire. Ce document technique cadre le travail du Conservatoire afin d'assurer la préservation du patrimoine naturel et la cohérence de la gestion du site, ce dans l'espace et dans le temps. Au regard du diagnostic réalisé pour chaque site, le document de gestion se décline en objectifs et en opérations à mettre en œuvre en concertation avec les nombreux partenaires locaux afin de concilier au mieux préservation du patrimoine naturel et activités humaines. Le document de gestion est renouvelé tous les 10 ans dans le but d'ajuster les orientations de gestion en fonction de l'évolution du site. Ce document est également un outil permettant de mobiliser les fonds publics en faveur de la biodiversité.

Très technique, un document de gestion peut être difficile à appréhender par les élus et les acteurs locaux. C'est pourquoi le Conservatoire a rédigé le présent document, appelé « document de gestion synthétique », pour vous présenter l'essentiel des informations à connaître pour un site donné.

Des Entités Cohérentes de Gestion (ECG) pour mutualiser les moyens

Depuis 2012, par souci de cohérence territoriale et d'efficacité, certains sites aux caractéristiques écologiques et problématiques de gestion proches sont regroupés en Entité Cohérente de Gestion (ECG) et font l'objet d'un seul et même document de gestion.

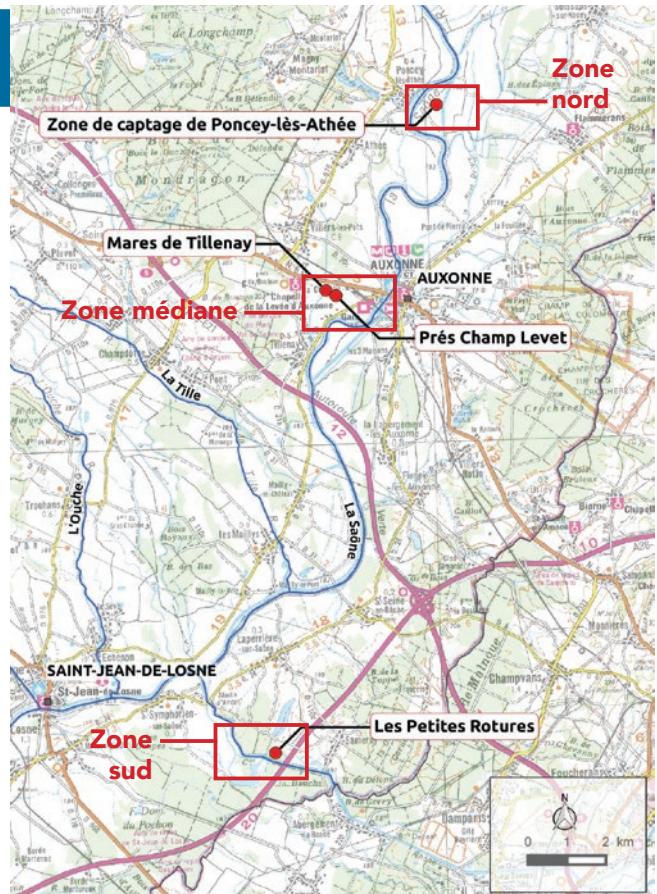
Présentation de l'Entité Cohérente de Gestion « Milieux humides du Val de Saône en Côte-d'Or »

Le Val de Saône se caractérise par un paysage très ouvert associant de grandes zones de cultures à des plantations de peupliers. Mais de vastes prairies de fauche inondables, encadrées par un bocage typique, subsistent encore. Ces dernières constituent les derniers joyaux écologiques de cette petite région naturelle, aujourd'hui menacés par les activités humaines comme le drainage, la mise en culture et l'urbanisation.

Localisation de l'ECG « Milieux humides du Val de Saône en Côte-d'Or »



Sources : CENB, CGIAR-CSI, BD CARTO, BD CARTHAGE | Qgis



L'ECG se situe au sud-est du département de la Côte-d'Or à proximité d'Auxonne et de Saint-Jean-de-Losne. Une vingtaine de kilomètres sépare le site le plus au nord sur la commune de Flammerans et celui le plus au sud sur la commune de Samerey.

Contexte général

- **Nombre de sites :** 4 dont 3 par le biais de conventions de gestion et 1 par le biais d'un bail rural
- **Surface :** 64,4 ha
- **Communes concernées :** Flammerans, Tillenay et Samerey (21)

- **Zonages environnementaux :**

- 1 ZNIEFF de type 1* « Vallée de la Saône de Pontailler à Auxonne »
- 2 ZNIEFF de type 2* « Val de Saône de Vonges à Auxonne » et « La Saône d'Auxonne à Saint-Jean-de-Losne »

- **Autres zonage :**

- 1 site inclus dans le périmètre de protection immédiate de la zone de captage d'eau potable de Poncey-lès-Athée

- **Milieux naturels présents :** milieux aquatiques, milieux amphibiens, prairies inondables, caricaies, mégaphorbiaies, saulaies arbustives, groupements forestiers (ripisylves, saulaies blanches)
- **Géologie :** alluvions récentes
- **Climat :** semi-continental

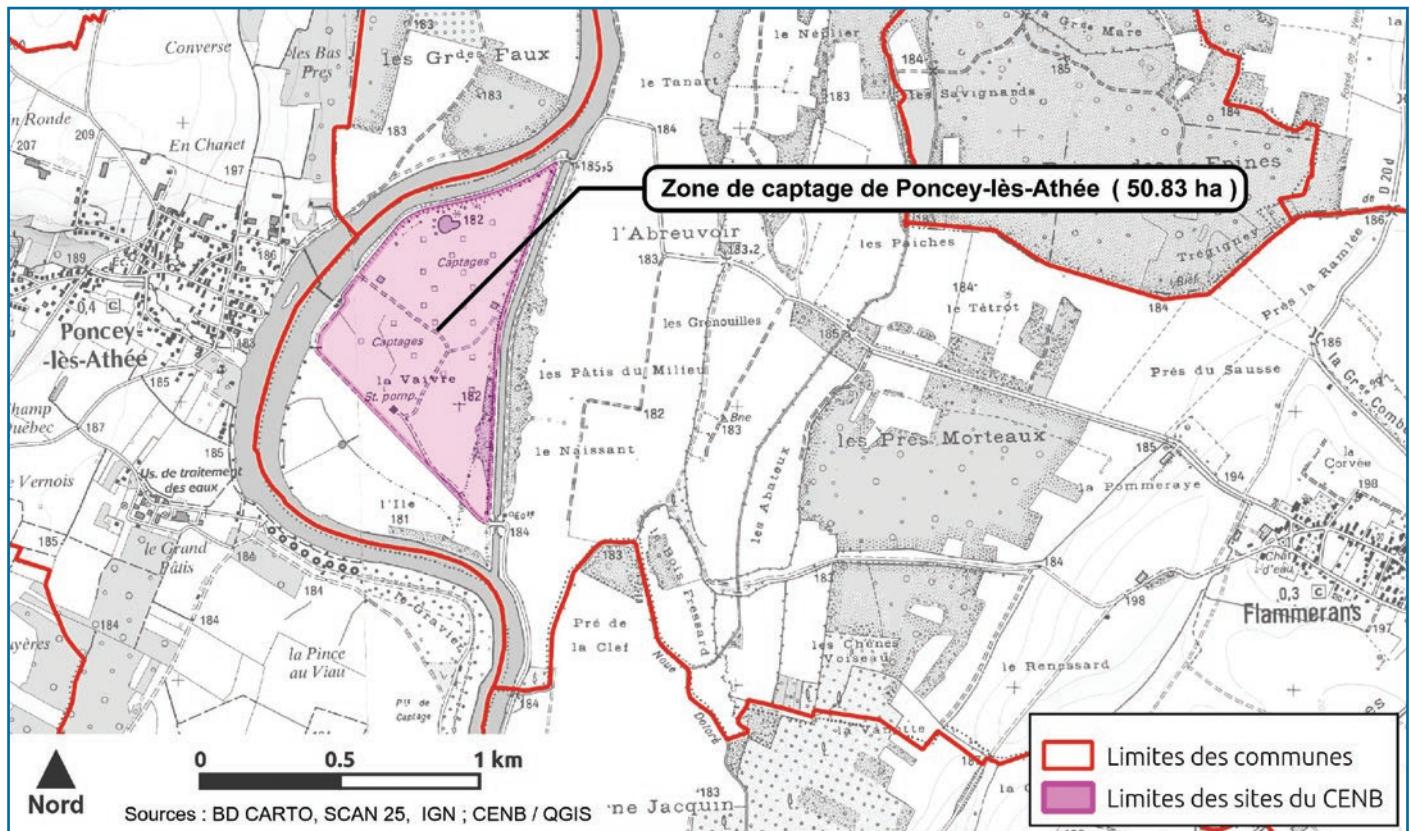
Contexte socio-économique et culturel

- **Agriculture :** domination des prairies de fauche sur les parcelles de l'ECG
- **Sports et loisirs de pleine nature :** chasse essentiellement

* ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Floristique et Faunistique) de type 1 : secteur de petite superficie présentant un grand intérêt biologique ou écologique.
* ZNIEFF de type 2 : grand ensemble naturel riche et peu modifié, offrant des potentialités biologiques importantes.

Localisation des sites de l'ECG

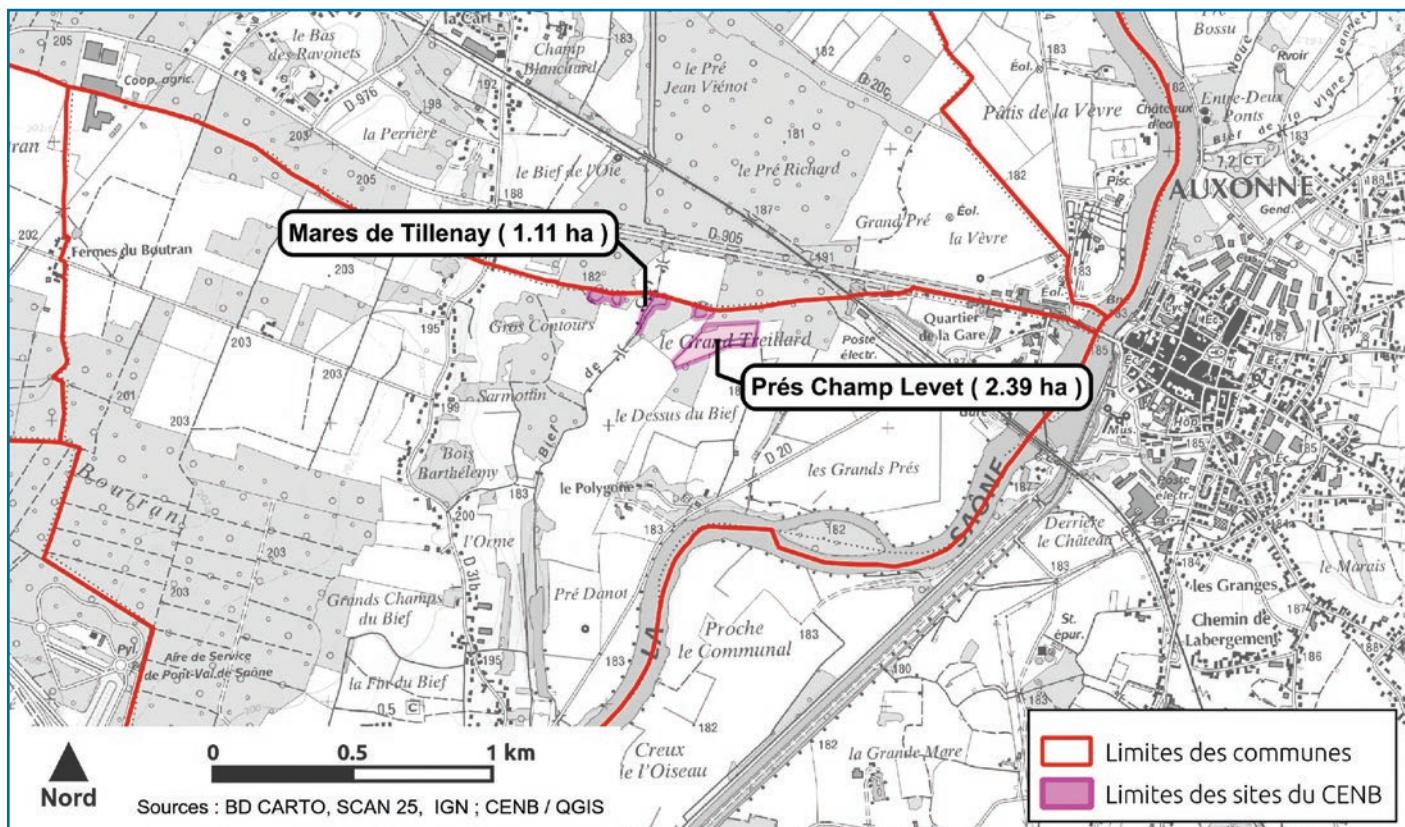
Zone nord



Mare et prairie de la zone de captage de Poncey-lès-Athée
G. Doucet - CENB

Localisation des sites de l'ECG

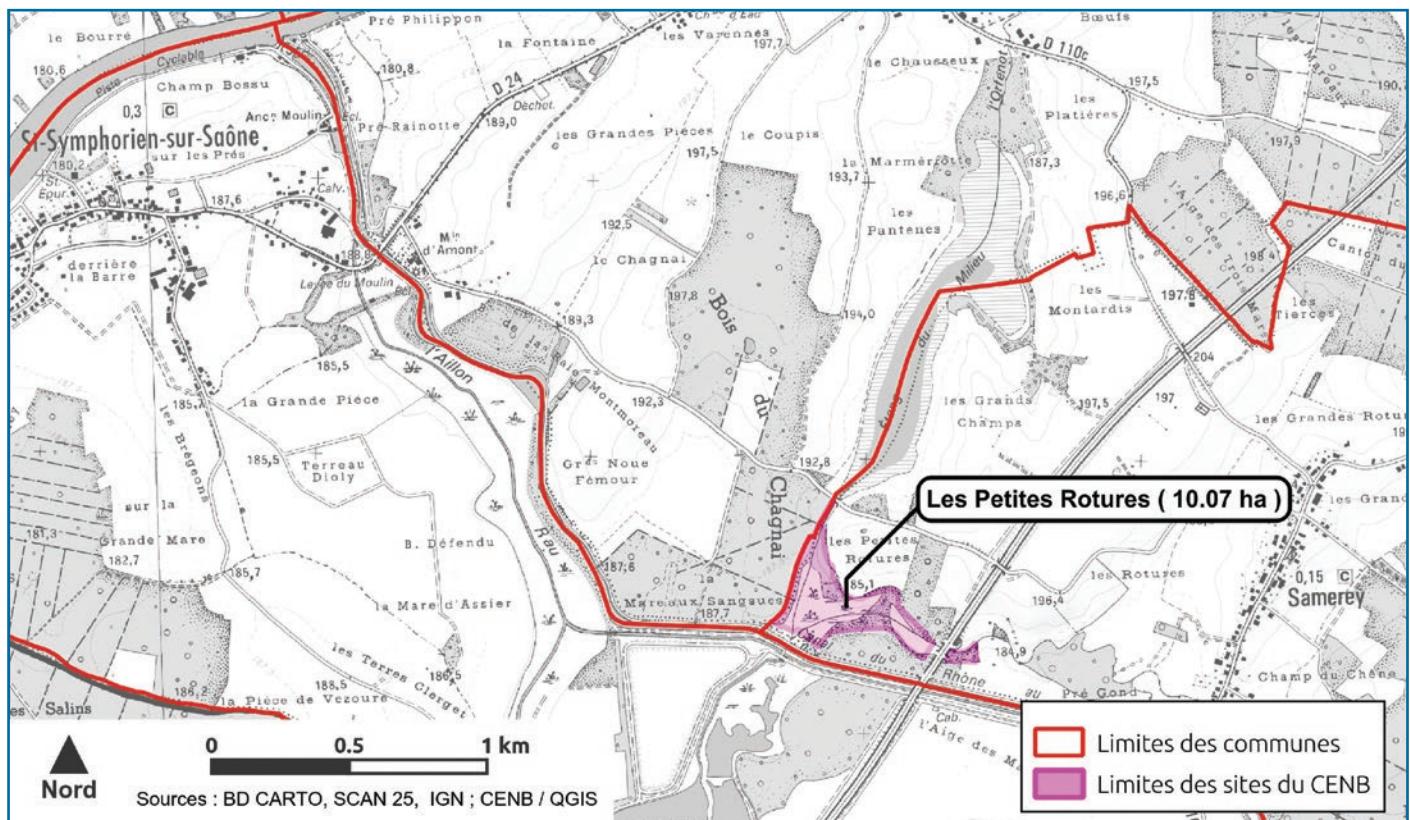
Zone médiane



Mare de Tillenay
G. Doucet - CENB

Localisation des sites de l'ECG

Zone sud



Marais et boisements des Petites Rotures
G. Doucet - CENB

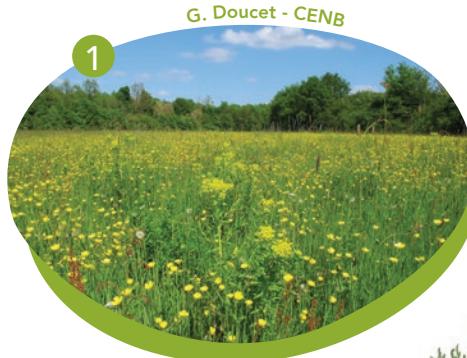
Un patrimoine naturel à préserver

Une mosaïque de milieux exceptionnels

L'ECG des « Milieux humides du Val de Saône en Côte-d'Or » recèle une dizaine de types de milieux naturels différents allant des milieux aquatiques pionniers jusqu'aux boisements humides matures typiques des grandes vallées alluviales. Il ne s'organisent pas au hasard dans l'espace mais se répartissent selon un gradient d'humidité. Ceci peut se schématiser ainsi :

1 Les prairies inondables

Sur le secteur, trois types de prairies peuvent être distinguées en fonction de leur durée d'inondation et de la végétation qui les compose : les **prairies longuement inondables** dans les secteurs de cuvette, les **prairies moyennement inondables** et les **prairies légèrement inondables**, situées sur les petites buttes et les terrains légèrement surélevés.



2 Les mégaphorbiaies

Ce sont d'**anciennes prairies humides** pour lesquelles l'abandon de pratique de fauche ou de pâturage a permis le développement de **hautes herbes** (plus d'1m de hauteur).

3 Les milieux amphibiens

Situés à l'**interface entre milieux terrestres et aquatiques**, ils sont **en eau une grande partie de l'année** et **à sec en fin d'été**, d'où la présence de **plantes adaptées** à ces conditions particulières comme la **Glycérie à feuilles flottantes**.



4 Les milieux aquatiques

Ce sont des **petits points d'eau peu profonds** abritant ici des lentilles d'eau comme la **Petite lentille d'eau** et la **Spirodèle à plusieurs racines**, ou encore l'**Hydrocharis des grenouilles** et la **Renoncule peltée**.



5 Les cariacées

Essentiellement composées de **laîches**, elles se situent dans les dépressions les plus fraîches et supportent une inondation de très longue durée.

6 Les saulaies arbustives

Les saulaies s'installent sur des **milieux initialement ouverts comme les prairies** lorsqu'aucune gestion n'a été menée depuis plusieurs années.

7 Les forêts

En bordure de la Saône, les boisements forment une «**ripisylve**» constituée notamment de **Chêne pédonculé**, de **frênes**, d'**Aulne glutineux**. Quelques saulaies blanches dominées par le **Saule blanc** sont présentes dans lesquelles il n'est pas rare de trouver une **espèce exotique envahissante**, l'**Érable negundo**.

La plupart de ces milieux sont remarquables et reconnus d'intérêt européen.

Une flore patrimoniale riche

Les prairies humides du Val de Saône abritent un lot d'espèces végétales rares, ayant beaucoup régressé suite à l'intensification des pratiques agricoles (fertilisation, conversion en culture, plantation en peupleraies). Parmi celles-ci, 7 sont considérées comme menacées au niveau régional, 3 sont protégées en Bourgogne et 2 au niveau national.



La Lentille d'eau sans racine est très rare en Bourgogne
G. Doucet - CENB

Citons par exemple l'**Utriculaire commune**, une petite plante aquatique carnivore, l'**Euphorbe des marais**, la **Calamagrostide blanchâtre** et le **Butome en ombelle** qui se plaisent notamment au sein des mégaphorbiaies alluviales humides. La **Gratirole officinale**, la **Renoncule à feuilles d'Ophioglosse** et l'**Ophioglosse commun** affectionnent les prairies humides inondables de fauche.

La plupart d'entre elles se maintiennent bien sur les sites et ont répondu favorablement aux premiers travaux de restauration et d'entretien. Certaines continuent cependant à régresser ou n'ont pas été revues sur le site depuis plusieurs années.



L'**Utriculaire commune** est considérée comme en danger critique d'extinction
G. Doucet - CENB



Le **Butome en ombelle**, protégé en Bourgogne, a disparu des berges des mares, surpâturées par le bétail
G. Doucet - CENB

Une faune caractéristique

Les prairies et milieux humides présents sur l'ECG sont aussi le lieu de vie de nombreuses espèces animales, ordinaires ou patrimoniales, qui en dépendent pour accomplir leur cycle de vie.

Les oiseaux

Entendu jusqu'au début des années 2000 sur les prairies de fauche du champ captant de Poncey-lès-Athée, le **Râle des genêts**, emblématique du Val de Saône, a malheureusement aujourd'hui disparu. Le **Tarier des prés*** et le **Bruant des roseaux**, considérés comme «vulnérables» dans la liste rouge des oiseaux nicheurs en Bourgogne, sont encore recensés sur ces prairies. Citons également la présence des **Rousserolles effarvatte** et **turdoïde**, liées aux milieux aquatiques et aux roseaux, mais aussi de la **Pie-grièche écorcheur** et du **Tarier pâtre** qui recherchent les milieux buissonnants.

Le Cuivré des marais est protégé au niveau national
C. Diaz - CENB



Bruant des roseaux
F. Croset - CENB



Les insectes

Il n'est pas rare de voir voler au-dessus des mares et des prairies des libellules comme l'**Aeschne printanière** ou la **Libellule déprimée**, surveillant leur territoire ou chassant les insectes. Dans les hautes herbes, se cachent le **Conocéphale des roseaux***, sauterelle considérée comme menacée en France, ou encore le **Criquet des roseaux**. Concernant les papillons, le **petit Mars changeant** et le **Cuivré des marais** ont été observés.

Les amphibiens et reptiles

Les mares attirent la **Rainette arboricole***, le **Triton crêté**, mais aussi la **Couleuvre à collier**. Toutes ces espèces sont protégées au niveau national.

Triton crêté
G. Doucet - CENB



* Photographies en couverture du document

Les enjeux identifiés suite au diagnostic des sites

Des enjeux de conservation liés à des menaces avérées ou potentielles

ENJEUX DE CONSERVATION	MENACES POTENTIELLES	MENACES AVÉRÉES	CHAMP CAPTANT DE PONCEY-LÈS-ATHÉE	MARES DE TILLENAI	PRÉS CHAMP LEVET	LES PETITES ROTURES
Maintien des prairies humides gérées de façon extensive	<ul style="list-style-type: none"> Modification du fonctionnement hydrologique Intensification de leur gestion 	Mise en culture ou plantation de peupliers	X		X	
Maintien des mégaphorbiaies et des caricaies	Modification du fonctionnement hydrologique	Envahissement par les saules	X	X	X	X
Maintien du réseau de mares	Homogénéisation des faciès des mares	<ul style="list-style-type: none"> Dégradation par le bétail des berges des mares Introduction de poissons Comblement naturel 	X	X	X	X
Préservation des boisements alluviaux	Exploitation intensive	Présence d'espèces exotiques envahissantes	X			X
Préservation de l'Utriculaire commune	<ul style="list-style-type: none"> Disparition de l'espèce Dégradation de son habitat 				X	
Préservation du Tarier des prés	Disparition de l'espèce	Réduction importante du nombre de couples nicheurs	X			



Prairie mise en culture (à gauche) et prairie (à droite)
G. Doucet - CENB



Mare surpiétinée
G. Doucet - CENB

Des enjeux de connaissance

Sur tous les sites, il ressort un manque de connaissances relatives à la dynamique des milieux naturels patrimoniaux et des espèces menacées.

Des enjeux de sensibilisation

De multiples acteurs et usagers interviennent sur les sites de cette ECG (chasseurs, pêcheurs, exploitants agricoles, élus, etc.). Il est donc important de les impliquer dans la gestion des sites et de les informer régulièrement des actions prévues afin de prendre en compte l'ensemble des usages. Il est également essentiel de sensibiliser le grand public à la fragilité des milieux naturels présents et de la biodiversité associée.

Au vu de ce constat, un ensemble de mesures a été proposé par le Conservatoire pour les dix années à venir afin de répondre de façon pertinente, cohérente et adaptée, aux problématiques de chaque site de l'ECG.

Des mesures pour répondre aux enjeux des sites

Le plan de gestion définit les mesures à mettre en œuvre dans les dix prochaines années pour préserver les milieux et la biodiversité associée. La nature de ces actions ainsi que les budgets prévisionnels, calculés sur la durée du plan de gestion, sont présentés ci-dessous. Pour concrétiser ces actions, des fonds publics sont mobilisés notamment ceux de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse et du Conseil départemental de Côte-d'Or qui interviennent sur ce secteur, mais aussi de la Région, de l'Etat et de l'Europe.

Une gestion des prairies par fauche tardive

Afin de concilier préservation du patrimoine naturel et activité agricole, les prairies continueront à être entretenues par fauche tardive. Ceci consiste à n'intervenir qu'une ou deux fois dans l'année et le plus tard possible en saison. Ainsi, la biodiversité s'en retrouve favorisée : les plantes ont le temps de produire leurs fruits, les mammifères, oiseaux et insectes y trouvent nourriture, gîte et abri, etc.

Sites principalement concernés : Champ captant de Poncey-lès-Athée et Prés Champ Levet

Budget prévisionnel : Pas de coût (fauche effectuée par un partenaire agricole qui en contrepartie récupère le foin)

Calendrier prévisionnel :

De 2016 à 2025 (fauche annuelle des prairies)



Prairie fauchée
G. Doucet - CENB

Un entretien raisonné des autres milieux naturels présents

Afin d'éviter qu'elles n'empiètent trop sur les prairies, **les haies seront entretenues**. **Les mégaphorbiaies et caricaies seront régulièrement broyées** pour assurer leur conservation. De même, **les mares seront curées** en fonction de leur évolution naturelle et ce afin de lutter contre leur comblement progressif.

Sites principalement concernés : Prés Champ Levet (haies, mégaphorbiaie, caricaie, mare), Les Petites Rotures (mégaphorbiaie, caricaie, mare), Champ captant de Poncey-lès-Athée (mares)

Budget prévisionnel : environ 40 000 €

Calendrier prévisionnel : De 2016 à 2025



Curage d'une mare
CENB

Un choix de non-intervention pour favoriser la naturalité des boisements alluviaux

La gestion sylvicole influe directement sur l'état de conservation des milieux forestiers et sur les potentialités d'accueil de la faune et de la flore. La biodiversité la plus remarquable des boisements se développe lorsque tous les âges d'arbres sont représentés, notamment les arbres sénescents, morts ou en décomposition. **Pour permettre le développement d'espèces liées au vieillissement des boisements, il est préférable de ne pas ou peu les exploiter et de les laisser évoluer librement.**

Site principalement concerné :

Les Petites Rotures

Budget prévisionnel : Pas de coût

Calendrier prévisionnel :

De 2016 à 2025

Une concertation régulière avec les acteurs pour une meilleure appropriation des enjeux et des opérations

Pour mieux préserver les richesses des sites, il est primordial d'**informer** et d'**impliquer les acteurs locaux** dans les actions de gestion. **Les réflexions conduites sur les sites sont donc menées en concertation** avec les propriétaires, les élus et les autres partenaires comme les exploitants agricoles des parcelles concernées.

Sites principalement concernés :
l'ensemble des sites

Budget prévisionnel : environ 4 000 €
Calendrier prévisionnel : De 2016 à 2025

Des opérations de sensibilisation des citoyens

Afin de sensibiliser le plus grand nombre de personnes aux enjeux des milieux humides du Val de Saône, la création et l'actualisation d'une page internet présentant la biodiversité du Champ captant de Poncey-lès-Athée est notamment prévue. **Des animations de découverte nature seront organisées** à destination des citoyens, des partenaires mais aussi des étudiants de l'Université de Bourgogne.

Sites principalement concernés :

Champ captant de Poncey-lès-Athée, Tillenay, Près Champ Levet

Budget prévisionnel :

environ 11 000 €

Calendrier prévisionnel :

De 2016 à 2025

Remarque : le présent document est à destination des élus afin de mettre à disposition l'essentiel des informations concernant cette ECG.



Animation pour les étudiants de l'Université de Bourgogne
P. Alibert - Université de Bourgogne

Des suivis réguliers des opérations de gestion, des espèces à enjeu et de l'état de conservation des milieux

Afin de gérer au mieux les milieux naturels, il est important de bien les connaître ainsi que la biodiversité présente sur le territoire et de suivre leur évolution en réponse aux mesures mises en place. La **programmation d'inventaires et de suivis** permet alors de :

- suivre l'état de conservation des milieux naturels (prairies et milieux associés ici),
- suivre les espèces patrimoniales (Utriculaire commune, Tarier des prés, etc.),
- pallier le manque d'informations et actualiser les données naturalistes,
- évaluer et réajuster si besoin les opérations de gestion.

Sites principalement concernés :

l'ensemble des sites

Budget prévisionnel :

environ 40 000 €

Calendrier prévisionnel :

De 2016 à 2025



Suivi de l'Utriculaire commune
A. Ardouin - CENB

L'optimisation de la gestion du site

L'état d'avancement et l'efficacité des mesures mises en œuvre seront régulièrement évalués. Le Conservatoire devra également être réactif pour réviser si besoin les mesures prévues en cas de modifications importantes du contexte. D'un point de vue foncier, **le Conservatoire actualisera les conventions de gestion et assurera une veille** pour saisir des opportunités d'acquisition ou de conventionnement de nouvelles parcelles.

Sites principalement concernés :

l'ensemble des sites

Budget prévisionnel :

environ 30 000 €

Calendrier prévisionnel :

De 2016 à 2025

Une volonté partagée de préserver la ressource en eau et la biodiversité

Le cas de la zone de captage de Poncey-lès-Athée

À Flammerans, la zone de captage de Poncey-lès-Athée occupe environ 50 ha et participe à l'alimentation en eau potable de Dijon Métropole (anciennement Grand Dijon) depuis 1930. La réglementation permettant de préserver la zone de captage profite également à la biodiversité. Suez Eau France (anciennement Lyonnaise des Eaux), filiale de SUEZ ENVIRONNEMENT et gestionnaire du site, est bien décidée à ce que cela continue.

Afin de préserver la qualité de l'eau, des mesures de mise en sécurité et de surveillance de la zone de captage sont prises par un arrêté préfectoral. Le site clôturé forme ce qui est appelé le périmètre de protection immédiate. Au-delà, c'est le périmètre de protection rapprochée, dans lequel les activités humaines sont réglementées afin de limiter les risques de pollution (interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires, de créer de nouveaux plans d'eau, de retourner les prairies, etc.).

Depuis 1993, Suez Eau France et le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne ont établi une convention de partenariat pour assurer une gestion durable du site. Ce dernier réalise les expertises écologiques et propose des mesures pour préserver au mieux le patrimoine naturel.



Zone de captage d'eau potable de Poncey-lès-Athée
G. Doucet - CENB

Les partenaires du Conservatoire sur cette Entité Cohérente de Gestion



SUEZ Eau France,
gestionnaire de la
zone de captage

Protéger durablement la ressource en eau, en qualité et en quantité, est devenu une priorité pour Suez Eau France. C'est pour cela que le groupe a souhaité travailler avec le Conservatoire sur le site dont il est concessionnaire.



Dijon Métropole (anciennement Grand Dijon), alimentée par l'eau captée
Le territoire regroupe 24 communes et compte 254 387 habitants. Métropole à taille humaine, Dijon agit pour devenir, à terme, un territoire de référence en Europe en matière d'écologie et de développement durable en termes de qualité de l'air, d'économies d'énergie et de qualité d'eau.



Solvay, propriétaire du marais des Petites Rotures

Ce grand groupe industriel chimique belge a une usine basée dans le Jura (Tavaux). Depuis 1994, Solvay a délégué la gestion écologique du marais au Conservatoire par le biais d'une convention.



La Ligue pour la Protection des Oiseaux de Côte-d'Or, experte pour les enjeux ornithologiques

Cette association mène depuis plusieurs années des programmes de préservation des oiseaux prairiaux. Son expertise au côté du Conservatoire est donc un véritable atout sur cette ECG présentant de forts enjeux ornithologiques.

Les communes de Flammerans, Tillenay et Samerey sont également partenaires.

Pour en savoir plus...

Contactez le Chargé de missions territorial 21 :

Guillaume DOUCET
Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne
Tel : 03 80 79 25 99
guillaume.doucet@cen-bourgogne.fr

Visitez le site internet du Conservatoire :
www.cen-bourgogne.fr

Document réalisé avec le soutien financier de :



avec le Fonds européen de développement régional (FEDER)



Département de l'Environnement, de l'aménagement et du logement

En couverture :

Prairie humide à Tillenay - G. Doucet / Rainette arboricole- G. Doucet / Conocéphale des roseaux - G. Doucet / Utriculaire commune - C. Forest / Tarier des prés - R. Desbrosses

Imprimé par S'Print sur papier recyclé à 130 exemplaires - Décembre 2017